

**COMMERCE** Strasbourg  
**La place des Halles rachetée par LaSalle Investment Management**

Le groupe Hammerson a annoncé hier, dans un communiqué, la vente du centre commercial des Halles de Strasbourg (dont il détenait 64,5 % du capital) à LaSalle Investment Management, la filiale de gestion de fonds d'investissements du groupe Jones Lang LaSalle Incorporated coté à la bourse de New-York. Le nouvel acquéreur rachètera l'intégralité du centre commercial pour 291 millions d'euros, un montant légèrement supérieur à la valorisation au 30 juin 2017. « Cette opération est en ligne avec notre stratégie de recentrage en France sur des actifs stratégiques et à fort potentiel, explique David Atkins, le directeur général d'Hammerson. Elle permettra aussi au groupe de réduire son

endettement pour financer ses projets de développement. Le centre commercial des Halles, qui s'étend sur 41 600m<sup>2</sup>, comprend 120 boutiques (dont le plus grand magasin Zara de l'Est de la France) et restaurants, attire chaque année 10 millions de visiteurs, et génère 14,3 millions d'euros de loyers par an, précise Hammerson. Il a récemment fait l'objet de plusieurs opérations de rénovation intérieures et extérieures. LaSalle Investment Management gère plus de 43 milliards de dollars d'actifs en Amérique du Nord, en Asie et en Europe. Il a investi à ce jour 2,5 milliards d'euros en France, 70 % dans des bureaux et 30 % dans des commerces.

**STRASBOURG** Conférence  
**Des clés pour demain**



Marc Touati et Jochen Legleitner, directeur général de SaarLB France. PHOTO DNA - CHRISTIAN LUTZ-SOERG

La banque franco-allemande SaarLB et la CCI Alsace Eurométropole ont invité la semaine dernière de nombreux élus et acteurs économiques à écouter les analyses de l'économiste Marc Touati. Objectif : leur fournir des pistes pour nourrir leur réflexion stratégique.

Quelles sont les perspectives économiques et financières à l'horizon 2020 ? Comment traverser les zones de turbulences des prochaines années ? Quid du couple franco-allemand ? Quelles sont les stratégies anticrise possibles pour les entreprises ? C'est à ces questions que se posent tous les décideurs et chefs d'entreprise que Marc Touati a apporté des réponses, la semaine dernière, lors d'une conférence organisée par la SaarLB dans les locaux strasbourgeois de la CCI. La banque régionale franco-allemande, qui pilote ses activités en France depuis Strasbourg, a décidé d'apporter à ses parte-

naires et à ses clients l'éclairage de l'économiste, président du cabinet ACDEFI, et maître de conférences à Sciences Po Paris, sur les grands enjeux du moment en France, en Europe et dans le monde. L'idée, a résumé Jochen Legleitner, directeur général de SaarLB France, était de prendre un peu de hauteur pour permettre « aux entreprises et aux investisseurs d'anticiper les opportunités ». Après avoir analysé la situation économique et financière actuelle, en particulier en France et en Allemagne, Marc Touati a esquissé les stratégies possibles pour sortir par le haut des crises passées et à venir. Il a aussi rappelé les fondamentaux indispensables pour continuer à croître : développer une stratégie de niche sur des produits et des services maîtrisés, le faire savoir, accélérer dans la R & D, se développer à l'international, et créer un véritable partenariat avec ses salariés. Car au final, a-t-il conclu, « la clé, c'est l'humain ».

O.W.

**FRET** Bâle-Mulhouse  
**L'EuroAirport obtient la certification CEIV Pharma**

Après avoir reçu du Bureau Veritas la certification GDP (« good distribution practice » ou bonnes pratiques de distribution) pour les produits « à usage humain » en septembre 2015, l'EuroAirport vient d'obtenir la certification CEIV Pharma (« Center of excellence for independent validators »), créée par l'Association du transport aérien international (Iata) pour garantir un standard mondial en matière de transport de produits pharmaceutiques. Cette certification « confirme l'engagement de l'EuroAirport en faveur de l'industrie régionale des

l'aéroport, premier à être certifié « dans le cadre d'une approche communautaire en Suisse et en France ». Emmenée par les sociétés bâloises Roche et Novartis, l'industrie pharmaceutique de la région frontalière fournit déjà 70 % des exportations au départ de l'EuroAirport. Le Cargo Terminal mis en service en janvier 2015, après un investissement de 43 millions €, a été spécialement conçu pour cette activité, avec 21 000m<sup>2</sup> de surface de stockage sous température contrôlée. Parmi les cinq compagnies qui

**AGROALIMENTAIRE** Hoerdt

# Burgard passe au bretzel bio

À partir de décembre, tous les bretzels produits par Burgard seront bios. Pour mener à bien ce projet, l'entreprise de Hoerdt a dû créer une filière de blé bio en Alsace. Prochaine étape : relancer une production d'huile de colza bio sur le territoire.



Les bretzels bios continueront à être noués à la main. PHOTO DNA - MICHEL FRISON

**B**urgard touche au but. D'ici quelques jours, l'entreprise pourra apposer le label AB sur tous les bretzels, frais et surgelés, fabriqués à sa marque dans son usine de Hoerdt. Pour Nathalie et Emmanuel Goetz, les dirigeants de la société, cette petite révolution est le fruit de près de trois ans de travail. Pour en arriver là, il leur a fallu construire de toutes pièces une filière locale d'approvisionnement.

**Bientôt du pain et des produits d'apéritif bios**

Lorsqu'ils ont décidé de convertir leur production la plus emblématique - afin « de continuer à réduire notre impact sur l'environnement et de proposer plus de produits sains, comme le prévoit

notre politique RSE », explique Emmanuel Goetz, il n'y avait tout simplement pas suffisamment de blé bio en Alsace pour répondre à leurs besoins. Or, il n'était pas question pour eux de se fournir ailleurs. L'entreprise tient à pouvoir apposer sur ses produits le label « Savoureux l'Alsace - produit du terroir ». « Nous avons alors construit une démarche avec la Chambre d'agriculture et Alsace Qualité » pour définir l'origine, le panel variétal et la qualité de la farine nécessaire à la confection de bretzels bios, résume Emmanuel Goetz. Elle a abouti en septembre dernier à la signature d'un accord avec le Comptoir agricole de Hochfelden (qui collecte le blé bio en Alsace Bossue) et le moulin Meckert-Diemer de Krautwiller. « Nous nous sommes engagés sur un achat de farine bio d'Alsace sur plusieurs années », précise l'industriel qui peut compter pour cette première saison sur un

volume d'au moins 100 tonnes. Cette production lui permettra d'ores et déjà d'aller un peu plus loin. « En début d'année prochaine, nous fabriquerons aussi nos baguettes au levain à partir de farine bio d'Alsace », annonce-t-il. Et ce n'est qu'un début : la PME compte bien remplacer peu à peu les produits utilisés pour la confection de ses produits traiteur apéritif (qui représentent de loin l'essentiel de sa production) par des matières premières issues de l'agriculture biologique. En fait, constate son PDG, « la principale difficulté est de les trouver ». Car le marché, lui, est là. La consommation des produits bios est en hausse constante (+ 20 % en 2016). « L'intérêt des distributeurs » aussi, observe-t-il. En attendant, l'entreprise qui emploie plus de 200 permanents dans son usine et dans ses 13 points de vente (auxquels s'ajoute une cinquantaine d'intérimaires en période de forte activité)

s'est fixé un nouvel objectif : porter la part de matière première bio alsacienne de ses bretzels de 80 à 100 %. « Nous avons la farine, mais pas l'huile de colza », explique le dirigeant. Or s'il est relativement facile de trouver du colza bio en Alsace, il n'est pas l'heure pas possible de l'y transformer. Et pour cause : il n'y a plus de pressoir. « Nous avons incité les agriculteurs à en recréer », indique-t-il. Pour Burgard, cette conversion, qui se traduira par une très légère augmentation du prix des bretzels, est aussi un moyen de se différencier dans un environnement extrêmement concurrentiel. Elle devrait donc constituer un nouveau levier de croissance pour l'entreprise qui a vu son chiffre d'affaires progresser de plus de 20 % cette année (à plus de 23 millions d'euros).

ODILE WEISS

» RSE : responsabilité sociétale des entreprises.

**LOI DE FINANCES 2018** CCI Alsace Eurométropole

## Plaidoyer pour le maintien des ressources

**SIX SEMAINES** après une première mise en garde (DNA du 2 octobre 2017), Jean-Luc Heimbürger, président de la Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole, a une nouvelle fois dénoncé hier le projet gouvernemental de baisser l'an prochain les ressources affectées au réseau national des CCI. Selon la loi de finances 2018 dont le Sénat vient de débiter l'examen, la ponction doit s'élever à 150 millions d'euros

économique. « Pour la CCI que je pilote, cela représente une perte de 4 millions d'euros et de 60 postes », a-t-il prévenu. « Elle cassera notre dynamique et nous affaiblira, alors que nous avons été de bons élèves en fusionnant voilà un an les trois chambres alsaciennes en une CCI unique. » « L'Etat doit nous voir comme un investissement et non comme un coût » Comme l'ensemble de ses



Jean-Luc Heimbürger. PHOTO

le gouvernement ». À défaut d'être entendu, le président du principal établissement consulaire du Grand Est (67 000 entreprises ressortissantes, 300 salariés) aimerait « que le gouvernement fasse preuve d'équité » dans la redistribution du produit de la TFC. « Il doit notamment tenir compte des efforts de mutualisation que nous avons déjà réalisés en Alsace, et des résultats positifs que nous continuons d'obtenir », souligne-t-il en notant que les anciennes